

## VACANCE DE POSTE

L'Administration Communale de la Ville de Grevenmacher engage pour les besoins de son service régie, et notamment pour son futur centre culturel,

1 concierge avec CATP / DAP dans une branche technique (m/f/d)

L'engagement se fera sous le statut de salarié à tâche manuelle dans la carrière « Laufbahn MC » avec un contrat à durée indéterminée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Le poste pourra comprendre du travail de nuit, de fin de semaines et jours fériés.

Taux d'occupation : 100%

L'aide-mémoire des conditions d'engagement et des pièces à joindre au dossier peut être téléchargé à partir du site [www.grevenmacher.lu](http://www.grevenmacher.lu).

Les dossiers de candidatures doivent parvenir au Collège des bourgmestre et échevins, B.P.5, L-6701 Grevenmacher, jusqu'au vendredi, 26 avril 2024 à 16.00 heures au plus tard.

Le collège des bourgmestre et échevins

Monique HERMES

Bourgmestre



Liane FELTEN

Echevine



Marc KRIER

Echevin

